



L'informateur

59 - le 19 juillet 2017

Pendant cinq décennies, le discours dominant affirmait que la protection de l'environnement constituait une entrave au développement et à l'équilibre économique. Les écolos et la confrérie de Davos étaient ennemis.

Mais depuis une dizaine d'années, le vent tourne. De plus en plus d'économistes, d'industriels et d'investisseurs affirment que négliger la protection de l'environnement crée une menace pour l'équilibre social et par conséquent pour l'économie et... pour l'investissement.

Prenez connaissance de cette communication de Monique La Rue. Elle est responsable de notre Comité environnement. Elle est éminemment qualifiée pour cette fonction car elle est détentrice d'une maîtrise en *Aménagement du territoire et développement régional*.

Alors, imaginez que vous êtes Warren Buffet, propriétaire au Lac Clair, et lisez ce texte de Monique.

Êtes-vous un investisseur prudent ou à risque ?

Notre seule richesse : résultats 2016 et réflexion

La plupart d'entre nous sommes des milléniaux au lac pour avoir acheté et construit depuis le début des années 2000. Nous sommes fiers de notre investissement et de sa valeur à long terme sur le plan financier ou familial. Sous-jacente à la valeur foncière, c'est la qualité de notre lac et de son environnement qui est et crée la véritable plus-value de notre investissement car il n'y a pas de centre de ski ou de municipalité récréotouristique à proximité. Mais, posséder un endroit privé d'un tel calme et d'une telle beauté à une heure de Québec, fait de nous des investisseurs bien avisés et c'est un privilège exceptionnel. Il faut dire qu'il a été sauvegardé des assauts de développement de villégiature début '60 et que nous bénéficions d'un modèle de développement avec balises réglementaires afin de protéger notre seule richesse : le lac. Mais qu'en est-il aujourd'hui de cette richesse ?

D'après les résultats enfin obtenus des prélèvements de transparence et de qualité de l'eau pour 2016, notre lac est en bonne santé. Une transparence moyenne de 6,7 mètres caractérise une eau très claire et situe le lac dans la classe oligotrophe ainsi que les concentrations de phosphore (2,7 ug/l) et de chlorophylle (0,8). La concentration de carbone organique (3,0 mg/l) indique que l'eau est légèrement colorée. Toutefois, une

évaluation complète de l'état trophique du lac devrait tenir compte de certaines composantes du littoral telles les plantes aquatiques, le périphyton et les sédiments. Selon le ministère du Développement durable, Environnement, et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le lac est à protéger, malgré son classement de niveau trophique, et il recommande de limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Serions-nous une espèce envahissante du lac...? Malgré les garde-fous contractuels que nul ne peut ignorer, force est de constater que certains abords de lac laissent à désirer : coupe d'arbres, élagage important pour se faire une vue, débris, aménagement de la rive pour se faire de la place, cabanons, empilement d'équipements, etc. Outre l'impact sur l'écologie par le transport de sédiments, ces petites pratiques bien individuelles influencent la qualité visuelle du milieu, un élément de notre portefeuille collectif lacustre.

Bonne nouvelle pour 2017, le ministère a repris ses activités de réseau de surveillance. Nous avons déjà procédé à des prélèvements de transparence de l'eau et procéderons à deux prélèvements de qualité de l'eau (chlorophylle, phosphore, carbone organique) fin juillet et fin août. Nous aurons ainsi nos premières mesures comparatives annuelles.

Parlant plantes aquatiques, nous vous rappelons l'importance de bien nettoyer tous les équipements et embarcations nautiques en provenance de l'extérieur. Une plante envahissante, le myriophylle à épi, sévit depuis plusieurs années au Québec et fait rapidement des ravages dans les lacs qui en sont atteints. [Un article de La Presse](#) fait état de la prolifération de cet indésirable. Il nous faut donc être extrêmement vigilants en sa présence et, premier conseil à ce moment-ci, ne pas l'arracher ou la sectionner, elle adore se reproduire! Comme action de suivi, le Conseil se penche sur la mise en place d'une station de nettoyage dans un endroit propice à l'entrée du lac.

Certains suivent quotidiennement le cours de leurs investissements. Vu la sensibilité de notre richesse naturelle collective face à différentes variables, une observation étroite de son évolution s'impose et appelle à la précaution et à la prudence. Les comportements à risques sont déplorables pour tous et personne n'aime perdre le fruit de son investissement.

Monique La Rue

Alors voilà. Les écolos et la bande de Davos sont en train de se respecter de plus en plus et... de collaborer. Quant à Monique, vous lui écrivez à environnement@lacclair.org.

Vos administrateurs

www.lacclair.org